

EL-BAYADH, NETTOIEMENT DE OUED-DEFFA

1.560 tonnes de déchets enlevées en... 24 heures

1.560 tonnes de déchets, de différentes natures, doivent être enlevées du lit de oued Deffa traversant la ville d'El-Bayadh, à la faveur d'une opération de nettoyage qui en est à son deuxième et dernier jour, ont indiqué les services des ressources en eau. L'opération de curage de l'oued, pour laquelle ont été mobilisés 15 camions de gros tonnage et 13 engins, se déroule avec la contribution des services des ressources en eaux, des travaux publics, de la construction, de l'Office national de l'assainissement, de la Protection civile et d'autres

entreprises, travers la mobilisation de leurs moyens logistiques et humains.

Cette action de volontariat porte sur le nettoyage et le curage du lit de l'Oued sur une distance de 3 kilomètres, de la cité Belle-Vue à la cité Ellouz, via le pont El-Mahboula, a été scindée en quatre lots, supervisées chacun par un responsable des secteurs concernés, a indiqué le directeur des ressources en eau, Abderrahmane Arrabi.

L'opération devra permettre, selon la même source, de déblayer l'oued des déchets ménagers et solides, décombres et résidus, entassés sur son lit et

ses berges, en prévision de la période d'hiver, afin d'éviter les inondations, à l'instar de celles enregistrées début octobre 2011 et ayant engendré 11 décès, des dizaines de familles sinistrées et d'importants dégâts matériels. Une enveloppe de 60 millions DA a été dégagée en 2013 pour une opération de curage des affluents de oued Deffa, pilotée par l'office national d'irrigation et d'assainissement, en plus d'une convention entre l'office et la commune d'El-Bayadh, a rappelé le même responsable.

APS

OUARGLA, RÉHABILITATION DU LAC DU CHOTT D'AÏN EL-BEÏDA

Une enveloppe de 4 millions DA

La mesure de réhabilitation a été prise pour remédier aux facteurs de dégradation qu'a connu, ces dernières années, cet espace naturel, classé depuis 2004 parmi les zones nationales sauvegardées.

PAR BOUZIANE MEHDI

Pour la réhabilitation et la protection du lac du chott d'Aïn El-Beïda, en tant que zone humide aux dimensions touristique et économique, la wilaya d'Ouargla a consacré une enveloppe de quatre millions de dinars, ont indiqué les services de la wilaya. Conscients de l'importance que revêt cette zone, les pouvoirs publics ont consacré, dans le cadre du budget supplémentaire de la wilaya adopté au début de juillet, ce financement pour la réalisation d'une étude technique visant la prise en charge de ce lac pour en faire une destination touristique.

Cette mesure a été prise pour remédier aux facteurs de dégradation qu'a connu, ces dernières années, cet espace naturel, classé depuis 2004 parmi les zones nationales sauvegardées, et qui ont influé négativement sur sa situation de zone humide des plus importantes de la wilaya et de milieu aquatique de prédilection pour des milliers d'oiseaux migrateurs fuyant la rigueur des hivers en Europe, a fait savoir l'APS, soulignant qu'entre autres facteurs de dégradation, cet espace a vu ses berges devenir des décharges anarchiques de déchets ménagers et solides, en dépit des panneaux y interdisant toute action de pol-



lution. Ce plan d'eau, qui constituait une ressource vivrière pour de nombreuses familles qui y ramassaient le sel, du fait de la réduction de ses eaux provenant des surplus hydriques des palmeraies limitrophes, aggravé par les infiltrations d'eaux usées des conduites d'assainissement, engendrant la poussée de mauvaises herbes.

Ce lac, qui s'étend sur 100 hectares et dont une large partie s'est asséchée, a été proposé par la direction de l'environnement à l'intégration dans le plan national de préservation des terres et de lutte contre la désertification, en vue de pouvoir bénéficier d'opérations devant permettre sa préservation, a expliqué la direction du secteur à l'APS, ajoutant que cet espace naturel abrite annuellement, en dépit de cette situation, une

population avifaune migratrice diverse, telles que le flamant rose, la cigogne, le canard souchet, le tadorne casarca, et autres.

Actuellement, dans la wilaya d'Ouargla, il existe trois zones humides classées sur la liste de la convention de Ramsar, à savoir le chott d'Aïn El-Beïda, et les lacs de Sidi-Slimane et d'Oum-Raneb (Sidi-Khouiled).

Elle compte aussi des zones non-classées, dont Lebhour (commune de Témacine), Lalla-Fatma (Mégarine), le lac de la commune de Hassi-Benabdallah, ainsi que les lacs Titaouine et Merdjadja (commune de Nezla), El-Mir (El-Alia), et Sebket-Sefioune (N'goussa).

B. M.

رأس الوادي بالبرج

حملة تنظيف واعتراض مواطنين يوقف أشغال شبكة التطهير

القرية استفادت خلال السنوات الغارطة من حصة قدرها 30 إعانة للبناء الريفي .

و بخصوص توقف أشغال شبكة الصرف الصحي منذ مدة أكد رئيس البلدية على أن القضية على مستوى العدالة للفصل فيها، وذلك لاصطدام المواقلة المكلفة بالأشغال برفض بعض المواطنين واعتراضهم على ترميز الشبكة فوق أراضيهم، رغم الجهود المبذولة من قبل سلطات البلدية و الولاية للوصول إلى حلول مرضية مع سلاك الأراضي دون اللجوء إلى العدالة. كما أكد على تسجيل مشروع لربط سكنات القرية بشبكة الغاز الطبيعي، حيث ينتظر بحسبه اتمام الإجراءات الإدارية و القانونية قبل انطلاق الأشغال.



لهذه التجمع السكني الذي يعاني أغلب قاطنيه من مشكل انعدام العقار و عدم تسوية ملكيتهم لأراضيهم بالطرق القانونية و الإدارية، مضيفا أن

التنموية في محاولة لإيجاد حلول لمختلف المطالب، مشيرا إلى الاتفاق على تشكيل لجنة من قبل سكان القرية لتوزيع حصص السكن الريفي الموجهة

عدة لازلوا يتخبطون فيها، أهمها تباعد فترات توزيع المياه و توقف أشغال إنجاز شبكة الصرف الصحي، الناجمة عن اعتراض بعض المواطنين على ترميز الشبكة بأراضيهم، بالإضافة إلى انشغالات أخرى تتعلق بإنعدام الإنارة العمومية و شبكة الربط بالغاز الطبيعي التي يضعها السكان من بين المطالب الملحة لإنهاء معاناتهم من جلب قارورات غاز البوتان و ما ينجر عنها من متاعب و تكاليف إضافية لنقلها من نقاط البيع المتواجدة بالبلدية إلى سكناتهم بالقرية . و في رده على هذه الانشغالات أكد رئيس البلدية كمال بوسوالم على استقبال مجموعة من سكان القرية بـمكتبه، أين تم التحاور و طرح جميع المشاكل و النقائص

بمختلف أرجاء القرية الناجمة عن مخلفات النشاط الفلاحي، وكذا لانعدام قنوات التطهير و انتشار المزارغ الفوضوية الأمر الذي أثار مخاوف سكان القرية من انتشار الأمراض و الأوبئة في ظل الانتشار الكبير للمزابيل و المزارغ الفوضوية، حيث وضع سكان القرية هذا الانتشغال من بين الأولويات، و لقي استجابة من طرف سلطات البلدية التي نظمت حملة تنظيف بالقرية من خلال تجنيد وسائل بشرية و مادية و آليات للشحن و شاحنات لنقل القمامة و مخلفات الردم، و النفايات الناجمة عن نشاطات تربية الأبقار و المواشي و الدواجن بعدما حاصرت القمامة و النفايات مختلف التجمعات السكنية. و زيادة على ذلك يطرح سكان قرية ميزان مشاكل

قامت سلطات بلدية رأس الوادي جنوب شرق ولاية برج بوعريش، خلال الساعات الغارطة، بإطلاق حملة تنظيف واسعة بقرية ميزان التي حاصرتها النفايات، كما استقبل رئيس البلدية مجموعة من سكان القرية للتحاور معهم حول النقائص التنموية، و ذلك بعد سلسلة من الشكاوي و استياء المواطنين من توقف أشغال شبكة التطهير و عدم ربط بعض المنازل بشبكة الكهرباء، و انعدام الإنارة العمومية. و تعدد هذه القرية من بين القرى التي تتوفر على تعداد سكاني كبير ببلدية رأس الوادي، فضلا عن امتهان أغلبية سكانها لنشاطات فلاحية و زراعية يغلب عليها نشاط تربية الأبقار و المواشي و الدواجن، ما زاد من انتشار النفايات و القمامة

EL-BAYADH : 4 opérations d'amélioration du cadre urbain à Bousseghoune

Quatre opérations d'amélioration du cadre urbain, d'un coût de 33 millions de DA puisés du programme communal de développement (PCD-2015), ont été retenues pour la commune de Bousseghoune (160 km au sud d'El-Bayadh), a-t-on appris des responsables de cette collectivité locale.



L'opération de réalisation et de revêtement de routes urbaines sur un linéaire de deux (2) kilomètres s'est taillée le plus gros de ce financement, avec un montant de 20 millions DA, en plus de l'achèvement de l'opération similaire portant sur 3 km lancée en 2014, a précisé le président de l'Assemblée populaire

communale, Omar Kacimi.

Une enveloppe de 7 millions de DA a également été consacrée, au titre du même programme, pour l'acquisition et la mise en place de panneaux de signalisation et d'orientation concernant les édifices et espaces publics, ainsi que les monuments et sites touristiques.

Parmi ces sites, Ksar Lassaâd qui remonte au XVII^e siècle et la Khelwa (lieu de méditation) de Sidi Ahmed-Tidjan, fondateur de la confrérie Tidjanla, en plus d'autres monuments et vestiges, dont AIn-Nekhila et l'oasis de Bousseghoune. Outre des opérations de désensablement et de protection du sable des

zones d'habitation, rurales et sociales, la commune s'emploie, pour un coût de près de 3 millions DA dégagés du PCD, à l'enlèvement des déchets et au curage des avaloirs du réseau d'assainissement de la ville de Bousseghoune, en prévision de la période des pluies qui causent parfois des inondations.

Après l'hydraulique à Alger

Suez s'intéresse au marché de l'environnement

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal), une création sous forme de gestion déléguée entre l'Algérienne des eaux et Suez Environnement, se prépare à connaître des changements très prochainement dans la gestion de l'eau et de l'assainissement, dans les wilayas d'Alger et de Tipasa, avec le départ officiel prévu en août 2016 de son partenaire français.

PAR LUCIE TOUZI

Après une dizaine d'années de coopération main dans la main et des résultats concrets sur le terrain, Suez Environnement réfléchit donc à d'autres pistes de travail, comme la problématique de la gestion des déchets en Algérie...

En effet, l'expiration du contrat avec Suez Environnement, qui a rendu possible la distribution « H24 » de ce précieux liquide dans tous les robinets à Alger et ses environs, va marquer un tournant considérable. A la vue des résultats visibles dans la gestion de l'eau depuis 2006, date d'entrée en vigueur de l'opération pilote, en collaboration entre les services publics d'Alger et la société privée française, « il serait intéressant de réfléchir à reproduire ce schéma dans d'autres secteurs en Algérie », a affirmé Jean Marc Jahn, directeur général de la Seaal, tout en ajoutant que « c'est un modèle d'épanouissement du service public algérien, qui respecte la volonté du pays de ne pas privatiser le service public ». Alger est à ce jour capable de gérer de façon autonome son réseau hydraulique, bien que la Seaal émette une légère réserve quant à la question du management de l'entreprise. « Je suis confiant, nous avons des équipes qui sont aujourd'hui prêtes professionnellement. Le risque, pour moi, est beaucoup plus lié à la dynamique du management », a justifié Jean Marc Jahn, en précisant que « Suez Environnement a apporté des éléments d'adhésion à une motivation collective en rupture avec la culture traditionnelle du mode du public. C'est là-dessus, je pense, qu'il peut y avoir un risque ».

Néanmoins, il est vrai que le contrat se termine officiellement le 31 août 2016, bien que la décision finale repose entre les mains des autorités publiques algériennes, mais Suez Environnement envisage et réfléchit à de nouvelles pistes de travail sur le territoire. « Je suis convaincu que de continuer un partenariat sous une forme aménagée serait vraiment intelligent, notamment si on élargit le périmètre géré par la Seaal afin d'homogénéiser le service aux autres wilayas », a confirmé le directeur général de la Seaal. Hormis le secteur hydraulique, Suez Environnement s'intéresse à la question de la gestion des déchets, une problématique à l'échelle nationale qui ne date pas d'aujourd'hui. « On ne peut pas dire que nous en sommes au stade de discussions, mais plutôt à celui des propositions et des réflexions à des suggestions de discussions », a-t-il expliqué. Ce serait l'occasion de reproduire « ce qu'on a su faire dans le secteur de l'eau, dans l'environnement. La partie des déchets souffre des mêmes problèmes auxquels l'eau souffrait hier à Alger », Suez Environnement espère donc pouvoir établir une collabo-



ration avec Netcom dans ce domaine, bien que ses propositions n'aient reçu aucune réponse, ni positive ni négative, la société algérienne restant frileuse, « tout comme la Seaal lors du lancement du projet en 2006 ». A quatre ans de la fin de sa carrière, ce serait une aubaine pour Jean Marc Jahn de « rendre Alger propre », et pour cela, il ne manque pas d'idées, comme engager des jeunes de quartier, que l'entreprise formera, « pour faire du porte à porte et sensibiliser la population à la question de l'environnement, car la communication de masse ne fonctionne pas en Algérie ».

En conséquence, Suez Environnement est prête à continuer le chantier algérien et à s'attaquer à d'autres domaines, après l'efficacité des travaux sur le réseau hydraulique d'Alger, malgré quelques failles qui persistent. En effet, des perturbations continuent de survenir à l'improviste... « Alger est en plein essor urbanistique et les programmes de logements sont délivrés à une vitesse extrêmement élevée qu'il est parfois difficile d'anticiper tout cela », a justifié Jean Marc Jahn. La capitale se désengorge peu à peu, et corrélativement, une partie de la zone ouest d'Alger se repeuple ou tout simplement se peuple très vite, alors, « il faut compenser en permanence les déséquilibres ». Ajouté à cela, il y a un bon nombre de facteurs exogènes, mais étroitement liés au bon fonctionnement des installations de la Seaal. Par exemple, les coupures de Sonelgaz ont des conséquences directes sur le système hydraulique. « Si on a perdu une ou deux heures de pompage, on a déstabilisé des équilibres assez subtiles entre le remplissage des réservoirs, pour faire face aux heures de pointe, et le déremplissage », a-t-il précisé. Evidemment, les casses sur le réseau et l'état de vétusté du patrimoine jouent énormément. « Le réseau à Alger est en très mauvais état. On nous demande toute simplement de le renouveler, mais il faut savoir qu'il repré-

sente 5 000 kilomètres de tuyaux et 700 000 branchements », explique-t-il, tout en ajoutant que la Seaal répare chaque année 32 000 fuites. Bien sûr, la saison estivale est un facteur primordial dans le pic des perturbations avec un déplacement conséquent de la population vers les zones côtières, essentiellement Zéralda et Tipasa, mais surtout « le citoyen algérien n'a pas beaucoup de respect pour la consommation de l'eau ». En effet, il serait parfaitement possible de vivre convenablement à Alger « en consommant 30 à 40% de moins sans se priver, mais en faisant simplement attention ».

Cependant, malgré les quelques couacs, les Algérois sont satisfaits à 85% du réseau hydraulique, d'après les enquêtes menées par la Seaal, et bénéficient d'un prix de l'eau qui bat tous les records. Effectivement, l'Etat a mis un point d'honneur à maintenir le prix de l'eau sans jamais imposer une quelconque augmentation. « Le prix du mètre cube à Alger est de 36 dinars, tout compris, alors que l'inflation a été de 4 à 5% par an », a-t-il expliqué, tout en ajoutant qu'« une famille domestique moyenne à Alger dépense environ 20 dinars par jour pour le service de l'eau et de l'assainissement ». Pourtant, l'Etat aurait pu sans hésitation répercuter les coûts liés à l'investissement dans l'amélioration du réseau hydraulique d'Alger sur le prix de la facture des citoyens algérois. Effectivement, rappelons-le, le budget d'investissement consacré à l'amélioration du service par les pouvoirs publics, « c'est à peu près 200 à 250 millions d'euros, principalement consacrés à des renouvellements du réseau ». De plus, le coût de Suez Environnement est d'environ 100 millions d'euros sur 5 ans, mais si on regarde combien l'Etat dépense chaque année pour le même service, cela revient à près de 300 millions d'euros. « Suez Environnement coûte moins de 10% du service, ce qui représente le prix d'une maîtrise d'œuvre », a expliqué Jean Marc Jahn. ■

SECTEUR DE L'AGRICULTURE

Investir pour améliorer la qualité et diversifier les produits

Le Président de la République, qui a défini aux membres du Gouvernement le programme à suivre, visant, entre autres, la dynamisation de l'outil économique, a rappelé que le développement et la promotion de la production nationale constituent un des axes majeurs autour desquels doit s'inscrire l'ensemble des démarches sectorielles.

L'agriculture est, dans cette démarche, un des segments structurants pour lequel l'État a déjà consenti des efforts importants devant se traduire par des résultats tangibles en matière d'amélioration qualitative et quantitative de la production, en termes d'assurance de la sécurité alimentaire du pays.

Tous les acteurs économiques et sociaux nationaux ont souligné leur disposition à contribuer à la conception et à la mise en œuvre des solutions qui mettraient l'économie nationale en situation de consolider sa croissance, de renforcer sa compétitivité, d'investir massivement, d'impulser un mouvement intensif de création d'entreprises et d'emplois et, partant, en situation de développer à grande échelle la production dans l'industrie, l'agriculture et les services, ce qui permettra d'accroître les exportations hors hydrocarbures.

Les orientations du Chef de l'État en termes de développement et de promotion de la production dans l'agriculture semblent prendre de la consistance dans la pratique, puisqu'un comité national de labellisation des produits agricoles du terroir a été mis en place, fin juillet dernier, dans le but d'accompagner les agriculteurs dans ce processus qui permet de garantir l'origine ou la qualité de leurs produits.

L'installation de ce comité intervient suite au décret exécutif, publié le 7 juillet 2013, portant sur le système de qualité des produits agricoles ou d'origine agricole pour la valorisation des produits agricoles, notamment du terroir, et ce en application des dispositions législatives et réglementaires pré-



vues par la loi d'orientation agricole du 3 août 2008 qui définit l'architecture générale du système de reconnaissance de la qualité des produits agricoles par des signes liés à l'origine, par des labels agricoles ainsi que des produits d'agriculture biologique.

Ce comité, que le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche qualifie de nouvel outil, agit de concert avec les associations des producteurs et des éleveurs pour renforcer les autres instruments d'organisation de la production et de l'amélioration de la qualité des produits agricoles du terroir. Il est composé de représentants des administrations publiques de l'industrie, de l'agriculture, des ressources en eau, du commerce, des agriculteurs, des artisans, des institutions techniques, de la société civile et des consommateurs.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a présidé, au début du mois

courant, aux travaux de la Journée nationale de l'Algérie à l'Exposition de Milan 2015, dont le pavillon national a axé sa thématique sur la valorisation du patrimoine agricole et le développement technologique, deux axes importants sur lesquels mise l'Algérie pour assurer sa sécurité alimentaire.

Multiplication des rencontres et mobilisation en faveur d'une économie nationale diversifiée

D'autre part, le ministre qui a appelé à consacrer les périmètres irrigués à la céréaliculture et à soutenir les activités de production de lait comme priorité, pour réduire de 80% les charges d'importation de ces produits, a insisté sur la mobilisation de tous les moyens du secteur au niveau central local afin de régler les problèmes auxquels font face les agriculteurs et les éleveurs, lors d'une réunion en présence du secrétaire général de

l'Union nationale des paysans algériens et des cadres du secteur. Il a évoqué, à cette occasion, les questions liées à l'ouverture de l'investissement et au problème du foncier agricole, des impératifs pour la mise en œuvre du plan quinquennal, et les nouvelles orientations de l'économie nationale au plan de l'organisation des filières agricoles et de la production à l'horizon 2019 planchent sur la formation des agriculteurs, notamment les jeunes. Il s'agit de soutenir les jeunes agriculteurs dans les campagnes afin d'en faire la locomotive du secteur aux côtés des jeunes diplômés des universités et des instituts. Une réponse devant permettre le rajeunissement, la qualification et la disponibilité de la main-d'œuvre dans le secteur.

Le second segment de l'agriculture, les éleveurs et la production des viandes, a retenu l'attention du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche qui a affirmé la détermination de l'État à développer la filière de l'élevage et la production des viandes rouges afin de favoriser la diversification de l'économie nationale.

Lors d'une réunion avec les représentants des éleveurs, de la Fédération nationale des éleveurs et des filières de la production des viandes, le ministre a insisté sur la relance de la filière de la production de la viande afin d'augmenter la production et améliorer les prix et la qualité des produits en faveur de la diversification de l'économie nationale.

Le ministre, qui qualifie les éleveurs de principal maillon de la chaîne de production des viandes rouges, les a appelés à faire confiance aux professionnels de

cette filière et à libérer les potentialités dans ce domaine, en vue de hisser la production nationale. Il a également souligné l'importance de la concertation avec les opérateurs dans toutes les régions, dans le but de traiter tous les problèmes qui se posent dans ce domaine et tenter de moderniser la filière.

Le ministre a annoncé l'organisation de rencontres de terrain durant les semaines à venir afin d'unifier les efforts, d'aplanir les difficultés et de mobiliser les acteurs du secteur autour de l'économie nationale.

La pêche, un autre segment du secteur, nécessite, pour son développement, des efforts dans la requalification de la main-d'œuvre et une meilleure gestion des moyens disponibles. En effet, la formation, le recyclage et le perfectionnement de la ressource humaine sont au cœur de la stratégie de développement du secteur de la Pêche qui a mis en place un plan de formation de marins pêcheurs, opérationnel depuis 2013 dans huit instituts et écoles spécialisés ouverts dans plusieurs wilayas. Le but étant de refonder tous les modes de formation afin de les adapter aux exigences aussi bien des professionnels que des opérateurs économiques.

À rappeler qu'en 2015, 1.059 professionnels ont été formés en termes de validation de leurs connaissances en tant que professionnels. Il est question d'améliorer la formation des marins pêcheurs pour rentabiliser l'outil de production, d'inculquer aux professionnels des connaissances sur la réglementation et le respect de l'environnement, ainsi que sur l'aquaculture.

Houria Akram